

ABONNEMENT

Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... \$0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès... \$0.50
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 9 Octobre 1885

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

L'honorable J. A. Chapleau arrivera à Ottawa ce soir, à 4 heures, par voie du Canada Atlantique.
Plusieurs amis se proposent d'aller le rencontrer à la gare, pour le féliciter du rétablissement de sa santé, qui est complet, paraît-il, et lui donner une cordiale poignée de main.

COLONISATION DU COMTÉ D'OTTAWA

Notre confrère du Progrès de l'Est nous apporte l'excellente nouvelle que M. J. H. Lefebvre, régistrateur, Louis Bouchard, A. T. Beaulnes, F. B. Blanchard sont partis de Waterloo, la semaine dernière, pour une excursion dans les forêts vierges du comté d'Ottawa, qu'ils ont formé le très-louable et patriotique projet de coloniser.
Les terrains qu'ils ont obtenus du gouvernement se trouvent situés à environ quarante milles de la rivière Ottawa, dans un district très-favorable, paraît-il, à l'établissement des colons.

LES CHEFS GRITS ET RIEL

Personne n'ignore que le parti libéral et sa presse s'autorisent beaucoup, à l'heure qu'il est, dans la province de Québec particulièrement, du nom et de certains discours de M. Blake, pour faire croire que Riel est un martyr, et que toute la responsabilité de la révolte du Nord-Ouest doit être imputée à l'incurie et à la mal-administration du gouvernement conservateur.
Tout cela est très-beau, très-touchant, pourrai-je peut-être même leurrer l'opinion publique; malheureusement, en cette circonstance comme en nombre d'autres, nos adversaires ont compté sans l'histoire, qui est là, et prouve qu'aux jours où M. Mackenzie et Blake étaient chefs d'opposition, l'un à Toronto, l'autre à Ottawa, au lendemain de la rébellion de 1870, ils se montrèrent tous deux les pires ennemis de celui qui, alors plus qu'aujourd'hui cependant, pouvait invoquer des excuses en faveur du mouvement séditionnel dont ils étaient fait le chef.

la Chambre des Communes, les paroles suivantes :

"Nous voyons dans les journaux publics les rapports les plus pénibles d'un meurtre atroce qui a été commis par des hommes—je devrais dire des bandits—, à la tête des forces là-bas, et qui exige de notre gouvernement les efforts les plus extraordinaires, et afin de savoir ce que la Chambre et le pays devraient faire, le gouvernement, je crois, est obligé de communiquer à cette Chambre tous les renseignements au sujet de ce meurtre. Nous savons que d'autres personnes avaient été gardées en prisonnières, à part le malheureux qui a été assassiné, et quelle garantie avons nous, dans ce pays, que d'autres de nos concitoyens ne subiront pas le même sort que Scott?"

Le signal était donné, et M. Blake, qui ne laissait passer aucune occasion de battre en brèche le ministère Sandfield Macdonald, proposa, à la législature de Toronto, une résolution conçue comme suit :

"Que le meurtre de sang-froid de Thomas Scott, ce loyal sujet de la Reine, et devant un résident de cette province, qui a émigré au Nord-Ouest, a causé à cette Chambre un profond sentiment de douleur et d'indignation, et que dans l'opinion de cette Chambre on devrait faire tous les efforts possibles pour punir devant la justice les coupables de ce grand crime qui reste encore impuni."

Et on peut lire dans son discours d'alors les lignes suivantes :

"Il (Riel) reçoit des députations; des gens de ce pays lui demandent de se porter candidat à la législature locale et au parlement du Canada. Oui, au parlement du Canada! Nous le trouvons qui refuse, pour le bien du pays et par des motifs patriotiques, de se laisser mettre en nomination. Mais, M. l'Orateur, je dis que si cette province ne parle pas, il ne sera pas longtemps à agir ainsi, et nous pourrions subir l'humiliation et le déshonneur de voir le meurtrier d'un de nos compatriotes élu député au parlement du Canada, et les représentants d'Ontario siéger en conseil pour les affaires du pays avec un individu coupable de meurtre. Je préviens cette Chambre et cette province qu'à moins que nous agissions ainsi, le meurtre restera impuni. Ce meurtre, M. l'Orateur, n'est pas un meurtre ordinaire."

On voit que les sympathies du chef grit pour Riel n'étaient pas, en 1871, ce qu'un vain peuple pourrait les croire aujourd'hui, en écoutant les louanges amphigouriques de la presse libérale à son adresse. Mais ce n'est pas tout, et en 1872, dans une assemblée à Toronto Ouest, il déclarait en substance que "quant à Scott, il y avait eu jusqu'alors beaucoup de paroles dites, mais que lui allait maintenant agir. (Applaudissements). Il s'efforcerait de mettre en pratique ce qu'il avait prêché dans l'opposition." Puis, quelqu'un de la foule ayant demandé : "Que peut faire le gouvernement d'Ontario au sujet du meurtre de Scott?" M. Blake répondit :

"Je vais vous montrer ce que le gouvernement d'Ontario peut faire à cet égard."

Il ne tarda pas, en effet, à justifier cette dernière phrase, en faisant adopter par la législature provinciale une résolution promettant \$5,000 de récompense à quiconque prendrait les meurtriers de Scott, qui étaient, dans son opinion, Riel, Lépine, etc. Et comme un certain Walter Brown, avant sans doute de se mettre en chasse à la recherche des chefs mépris, télégraphiait

au gouvernement d'Ontario, au cours de la session de 1873 :

"Quelle somme sera payée pour la livraison de Riel à Toronto? Répondez de suite."

M. Blake répondit sous sa signature :

"Cinq mille piastres seront payées aux personnes qui amèneront devant la justice, pour leur faire subir leur procès, un ou plusieurs des meurtriers de Scott."

Mais voilà, croyons-nous, assez de faits pour établir, aux yeux des plus aveuglés eux-mêmes, que la prétendue sympathie de M. Blake pour Riel et les mépris n'est qu'une ignoble farce, mise en œuvre pour faire du capital politique au profit du parti libéral. Heureusement que l'histoire est là, et que l'on sait dans notre pays, comme le disait récemment si bien le Manitoba, "qui a mis la tête de Riel à prix en 1872."

A bas donc les masques, messieurs du parti grit rouge!

Institut Canadien-Français d'OTTAWA

Nous publions avec plaisir la liste des personnes qui ont bien voulu, jusqu'à ce jour, aider à la reconstruction de l'Institut Canadien Français d'Ottawa, et ce nous sera un joyeux devoir de faire connaître les noms de toutes celles qui, à l'avenir, souscriront à cette œuvre nationale.

RAPPORT DU COMITÉ DE LA SOUSCRIPTION

A messieurs les membres du bureau de direction de l'Institut Canadien Français.

Messieurs, Le comité auquel vous avez confié la tâche de faire une souscription publique pour aider l'Institut à réparer le désastre du 6 avril dernier, a l'honneur de vous présenter la liste de souscription jointe comme résultat actuel de ses travaux.

La souscription s'est élevée à la somme de \$572.92, répartie comme suit :

- A Armand, Hon F, \$4; Audet, Lt Col A, \$10; Auclair P C, \$5; Arial J B, \$2; Audet N, \$1; ami, 25 cts
B Boucherville, Hon C B de, \$10; Belleose, Hon J H, \$5; Bouchard Jos, \$5; Boulet N, \$5; Beaulieu N H, \$10; Boucher A A, \$5; Bélard L J, \$5; Baskerville P, \$5; Boyden Jos, \$5; Bourcier H, \$1; Benoit Alph, \$5; Bellemare (Chabot et Bellemare), \$2; Bélanger L, \$1; Bellevue A H, \$1; Berubs M, 25 cts; Bureau Alfred, \$2; Bédard F X, \$1; Bécourt F N, \$2.
C Caron Sir Adolphe, \$20; Chapleau Hon J A, \$20; Costigan Hon W H, \$10; Chappais Hon J C, \$5; Campaneau F R E, \$10; Coursolles T G, \$5; Casault L J, \$5; Chabot P H, \$5; Côté Joseph \$5; Casault Nap, \$2; Chevrier Edmond, \$2; Cardinal Eugène, \$1; Chagnagne Léon, \$1.62; Chevrier Alex, 50 cts; Cousineau F, 25 cts.
D S. G. Mgr Duhanel, \$25; D'elles A D, \$10; Deblois, Hon P A, 5; Dubé L, \$5; Drapeau S, 5; Dionne F, \$5; Dery François, \$5; Dupuis Eug, \$5; Desaulniers D L, \$4; Duverny L D, \$4; Drole M, \$2; Dion L D, \$2; Dufresne Jacques, \$2; Desjardins Chas, \$2; Dion C, \$1; Doucet Chas, \$2; Dufour Jos, \$1; Desjardins Ed, \$1; Doyon J A, \$2; Dacier C O, \$1.
E Fraser J A, \$1; Fisiaux H A, \$1; Fréchette Edouard, \$1; Genand J A, \$5; Gélinas Sévère, \$5; Guèvremont Hon J B, \$4; Garneau Alfred, \$5; Gobeil A, \$2; Gravel André, 50 cts; Genest, J M E, 50 cts.
H Hayes F B, \$5; Hillman E W, \$1; Horan G J, \$1.
I Jolicœur O, \$1.
L Langevin Sir Hector, \$20; Laprohon J P, \$5; Laperrière Aug, \$5; Lacourt J P M, \$5; Leclaire Alphonse, \$5; Larose A C, \$5; Laframboise Louis, \$3; Laporte S, \$3; Laporte U, \$2; Larose T C, \$2.25; Lemieux J E, \$2; Lambert F X, \$2; Lortie Léon, \$2; Lecourt M, \$1; Lemaitre Geo, \$1; Lemieux E E, \$1; Lafortune D, 50 cts; Levesque C, 50 cts; Landriau Jos, 50 cts; Landerville Chas, 50 cts; Lachance G, 25 cts.
M Marmette Joseph, \$5; Moffet Flavien, \$5; Macdonell Oscar, \$5; McKay W O, \$5; Méthot J E, \$2; Olivier L J, \$5.
N Prévost Dr L C, \$10; Pinard J A, \$5; Pigeon H H, \$5; Pigeon J B A, \$5; Perrin Emery, \$5; Pelletier A E, \$5.
O Rouleau F, \$5; Rattay J N, \$5; Robitaille Jacques, \$5; Rivet Pierre, \$5; Richard A D, \$3; Routhier David, \$2; Roppel Jos, \$1; Robitaille Jacques, fils, \$1; Roy Henri, 25 cts; Regimbal P, 25 cts; S Syndicat des médailles commémoratives de la société St Jean-Baptiste, \$7.80; Saint-Denis E H, \$2; Saint Louis J F, \$1; Savard N A, \$2.
T Tremblay Ernest, \$5; Thayne E S, \$5; Tassé Elie, \$5; Tassé Emmanuel, \$5; Tremblay René, \$2; Turgeon Narcisse, \$2; Taché, J. C, fils, \$2; Taché Arthur, \$2; Thériault et Lallumme, \$2; Thérèse Edmond, 25 cts; Tessier Ed, \$1.
V Valade Dr F X, \$10; Vézina P, \$1.
W Wright Alonzo, \$25.—Total : \$572.92.
J. A. GÉNAND, Président du comité de souscription. Ottawa, 1er Octobre 1885.

Fraser J A, \$1; Fisiaux H A, \$1; Fréchette Edouard, \$1; Genand J A, \$5; Gélinas Sévère, \$5; Guèvremont Hon J B, \$4; Garneau Alfred, \$5; Gobeil A, \$2; Gravel André, 50 cts; Genest, J M E, 50 cts.

H Hayes F B, \$5; Hillman E W, \$1; Horan G J, \$1.

I Jolicœur O, \$1.

L Langevin Sir Hector, \$20; Laprohon J P, \$5; Laperrière Aug, \$5; Lacourt J P M, \$5; Leclaire Alphonse, \$5; Larose A C, \$5; Laframboise Louis, \$3; Laporte S, \$3; Laporte U, \$2; Larose T C, \$2.25; Lemieux J E, \$2; Lambert F X, \$2; Lortie Léon, \$2; Lecourt M, \$1; Lemaitre Geo, \$1; Lemieux E E, \$1; Lafortune D, 50 cts; Levesque C, 50 cts; Landriau Jos, 50 cts; Landerville Chas, 50 cts; Lachance G, 25 cts.

M Marmette Joseph, \$5; Moffet Flavien, \$5; Macdonell Oscar, \$5; McKay W O, \$5; Méthot J E, \$2; Olivier L J, \$5.

N Prévost Dr L C, \$10; Pinard J A, \$5; Pigeon H H, \$5; Pigeon J B A, \$5; Perrin Emery, \$5; Pelletier A E, \$5.

O Rouleau F, \$5; Rattay J N, \$5; Robitaille Jacques, \$5; Rivet Pierre, \$5; Richard A D, \$3; Routhier David, \$2; Roppel Jos, \$1; Robitaille Jacques, fils, \$1; Roy Henri, 25 cts; Regimbal P, 25 cts; S Syndicat des médailles commémoratives de la société St Jean-Baptiste, \$7.80; Saint-Denis E H, \$2; Saint Louis J F, \$1; Savard N A, \$2.

T Tremblay Ernest, \$5; Thayne E S, \$5; Tassé Elie, \$5; Tassé Emmanuel, \$5; Tremblay René, \$2; Turgeon Narcisse, \$2; Taché, J. C, fils, \$2; Taché Arthur, \$2; Thériault et Lallumme, \$2; Thérèse Edmond, 25 cts; Tessier Ed, \$1.

V Valade Dr F X, \$10; Vézina P, \$1.

W Wright Alonzo, \$25.—Total : \$572.92.

J. A. GÉNAND, Président du comité de souscription. Ottawa, 1er Octobre 1885.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

DES SOUSCRIPTIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, (pour le Bureau des Impressions, &c.), portant la suscription "Souscription pour Sacs de Malle" seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi LUNDI, le 2 NOVEMBRE 1885, pour la fourniture, au Département des Postes du Canada, des sacs dont il aura besoin de temps en temps pour le Service Postal du Dominion.
Des échantillons des Sacs, qui devront être fournis, peuvent être vus aux bureaux de Poste à Halifax, N. E., St-Jean N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Man., Victoria, C. B., ou au Département des Postes à Ottawa.
Les Sacs qui seront fournis devront, tant qu'au matériel et à la confection, être semblables aux échantillons, et être délivrés de temps en temps au fur et à mesure qu'ils seront requis à Ottawa.
Le contrat, s'il est rempli d'une manière satisfaisante, contiendra pour un terme de quatre années, pourvu toutefois que le travail et le matériel employé soient à la satisfaction du Maître Général des Postes.
Chaque soumission devra spécifier le prix demandé par sac dans les formes et espèces prescrites par la formule de soumission, et être accompagnée de la signature de deux personnes responsables, remettant que dans le cas où la soumission serait acceptée, le contrat sera dûment exécuté par la partie soumissionnaire pour le prix demandé, et promettant aussi d'être responsable avec le contracteur, dans la somme de deux mille piastres pour la due exécution du contrat.
On pourra se procurer des formules imprimées, des soumissions et de cautionnements, aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, ou au Département des Postes, à Ottawa.
Le dépôt ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
WILLIAM WHITE, Secrétaire.
Département des Postes, Canada, Ottawa, 1er Octobre 1885.

ARGYLE HOUSE

D. GARDNER & CIE.

Salles d'Exposition d'articles de modes et de manteaux maintenant ouvertes pour la saison
Chapeaux et Toques garnis, Fleurs, Plumes, Ornaments etc., Manteaux, DOLMANS, Imperméables, Vestes, vendus tous à meilleur marché que partout ailleurs.
On peut se procurer des :

Marchandises Sèches à Bon Marché ET DU DERNIER GOUT, chez D. GARDNER & Cie.

De Belles ETOFFES A ROBE, A 10, 12 et 15 cts. la Vergé

Des Etoffes de même nature, mais de meilleur qualité à 20 et 25 cents la vergé. Flanelles Rouges tout laine, 12 1/2 cents la vergé. Flanelles Grises, 25 et 30 cts la vergé.

VENTES EXTRAORDINAIRES de DRAPS

Et d'imitations de Veau Marin faites à moins de moitié prix. Bas de laine pour femmes, 25 cents la paire seulement. Demi-bas pour hommes, 25 cents la paire. Couvertes Blanches tout laine, \$2.75, \$3.50 et \$4.00 la paire.

D. Gardner et Cie. se glorifient de donner plus que partout ailleurs en Canada en retour de l'argent qu'on leur paie. Nous importons directement d'Angleterre, de France et des Etats-Unis toutes nos Marchandises et nos clients en ont le bénéfice.

Tapisseries, tapis 35, 45 et 60c. la vergé; Tapis de Bruxelles, \$1 et \$1.20 la vergé; Tapis de laine de Hemp et Union, etc.

D. GARDNER & Cie., 66 et 68, rue Sparks

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts DE LA SAISON En Un Jour Après l'ordre Donné

VIEUX CREPE REMIS A NEUF Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.) 1 an.

PETITE VEROLE! Dlle A. McDonald, MAGASIN DE MODES

Maison LEON & Cie., 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High, Stratford, Angleterre
Parfumeurs de S. M. la Reine, Ont inventé et patentié cette préparation, L'OBILITERATEUR! qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur ni inconfort, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix : \$2.50.

Cheveux Superflus. Le remède épilatoire de LEON et Cie., enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix : \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général 219 rue Tremont, Boston, Mass. 21 sept 1885—la.

Chaussures pour Enfants D'ECOLE.

J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures d'automne et d'hiver. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché. Pardessus en feutre, caques d'oublées et non-doublées. G. MURPHY, No. 536 côté ouest de la rue Sussex.

LUNDI, 28 COURANT,

STOCK DE BANQUEROUTE

DE L. L. A. GRISON ET CIE., Acheté à 47 1/2 cts dans la \$.

C'est une occasion exceptionnelle pour faire des achats à bon marché.

A. BLAIS, NO. 332 RUE WELLINGTON. 29 sept. '85. 3m.

HEMORRHOÏDES — HANNON'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA

LE REPOS DES FATIGUES

Vous qui êtes fatigués, insouciants, sans espérances, qui souffrez, reprenez courage. Si vous supportez des douleurs indicibles et si vous redoutez même la mort, soyez sans inquiétude. Cette préparation presque miraculeuse connue aux États-Unis comme Kidney Wort a maintenant atteint le Canada et est souveraine pour la guérison de toutes les maladies des reins et de toutes les affections du oie. Essayez la sans délai.

PETITE GAZETTE

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de vian des fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée

Sirop des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

La Sprucine.—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Si feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q., 9 oct.



chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION DE L'EST ET D'ONTARIO

ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT

LIGNE COURTE

ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Arrangements d'été commençant Lundi, 27 Juillet 1885

Table with 4 columns: Direction, Express local, Express local, Express local. Rows for Ottawa, Montreal, Ottawa, Montreal.

D'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connections à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884 :

Table with 2 columns: Direction, Time. Rows for Ottawa to Toronto, Toronto to Ottawa, etc.

Chars palés élégants sur les trains du jour. Chars confortables somptueux sur les trains de nuit.

Connections à Toronto pour tous les points à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest. Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table de départ des trains pour le haut de l'Ottawa et tous les autres stations locales et autres informations concernant les passagers, adresser au bureau des billets.

42 RUE SPARKS D. McNICOLL Agent général des passagers. W. Whyte surintendant-général. C. VANHORNIC, Vice-Président.

DIAMOND DYES

Partout on réclame à grands cris le Diamond Dyes, ce merveilleux remède qui fascine et subjugué le monde, éblouissant tous les yeux.

AVIS

Toutes personnes désirant transférer leurs polices d'assurance de l'Association de Prévoyance Mutuelle du Canada à l'Association du Fonds de Revenu Mutuelle sur la vie, de New-York, le peuvent faire en faisant application à M. F. D. Z. Naubert, agent, No 28 rue Rideau, où on leur fournira tous les renseignements voulus. Tels transferts s'accomplissent sans frais extras.

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, laites, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huile, vitres, mastics, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND No. 38, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal.)

L'OCTROI DES TERRES

ACCORDÉ AU CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien

CONSISTE EN Superbes Prairies à Blé et Terres à Fatigages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MELANGES DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de l'Opmpagnie. Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement: Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Déchéances de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres. On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au soussigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, ou à toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées. Par ordre du bureau CHARLES DRINKWATER, Secrétaire 13 mars 1885.

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes au public de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le Sirop du Dr Goderre et n'achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis. PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.

JOS. SENECAL

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

Coin des Rues York et Dalhousie, OTTAWA.

Crêpes, gants, charpentes de bois, etc., sur avis.

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdougall, C. R. Frank M. Macdougall, N. A. Belcourt, L.L. M. N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires régularisant son attention cette dernière Province.

Hotel du Canada Nouvelle Annonce

M. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. K. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant intimement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire, No 56, 58 et 60 Rue Murray, 16 déc

SPRUCINE

Une des meilleures préparations offertes jusqu'à ce jour au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Coqueluche, et de toutes les maladies de la Gorge et des Pouches. A vendre par paquets de 25 et 50 cts la bouteille. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.

James R. Bowes

ARCHITECTE Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS, Ottawa, 18 avril 1885

L. A. Oliver

AVOCAT. Bureau—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgison, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1883.

J. L. N. GUNTON, L. B. B.

AVOCAT 124 Rue PRINCIPALE, Hull 45 Rue MURRAY, Ottawa, 20 nov. 1884

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La route directe pour se rendre de l'Ouest à tous les points du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince Edouard, de Cap-Breton et de Terre-Neuve. Toutes les places de bains, les stations de pêche et les lieux d'amusements les plus populaires du Canada se trouvent échelonnés sur cette route. Des chars palés 'issent Montréal les lundi, mercredi et vendredi pour Halifax, et les mardi, jeudi et samedi pour St Jean, N. B., sans interruption. Les trains de l'Intercolonial connectent d'une manière constante à la Pointe Lévis avec le chemin de fer du Grand Tronc et les vapeurs de la compagnie de Navigation de Richelieu, en destination de Montréal, et à Lévis avec le chemin de fer du Nord.

D'élegants chars palés grésés de buffets et des chars-tabagies circulent sur toute la ligne. Il existe des restaurants de première classe se à des distances raisonnables. Importateurs et Exportateurs Trouveront avantageux de se servir de cette route, vu qu'elle est la plus rapide et que ses taux de transport sont aussi bas que ceux de toute autre ligne. Le trafic direct est expédié par des convois rapides spéciaux, et l'expérience a prouvé que la route de l'Intercolonial est la plus rapide pour le fret d'Europe, venant ou en destination des divers points d'Canada et des Etats de l'Ouest. On peut obtenir des billets et aussi tous les renseignements désirables sur la route, les taux de passager ou de fret en s'adressant à E. KING, Agent de billets, No. 15, rue Elgin, Ottawa. ROBERT B. MOODIE, Agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 bloc Rossin, rue York, Toronto. D. POTTINGER, Surintendant général. Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 26 Mai 1885

VERITABLE

Vente Complète D'ARTICLES DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOUT

25 CTS. DANS LA PIASTRE ! En d'autres termes, on donne une valeur d'une piastre en effets de goût pour 25 cts.

LE STOCK COMPREND: Chapeaux garnis et non garnis. Bonnes plumes d'Australie, Considérable assortiment de nouvelles dentelles. Soies, Satins, Velours et Rubans, Vestes en laine et pardessus imperméables pour dames. Falbalas en dentelle ou en batiste.

VALEUR SPECIALE. Un beau lot de Rideaux en dentelle valant 35 cents la paire et au-dessus. Les acheteurs gagneront beaucoup en se présentant de bonne heure et souvent

A LA GRANDE VENTE D'ARTICLES DE MODES. E. Woodcock 39, RUE SPARKS.

Voitures! Voitures!

Voitures couvertes ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je répare aussi les voitures et ferme les chevaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini. Je sollicite le patronage du public en général.

ALFRED MATHIEU, No. 380 rue Clarence, Ottawa, 24 juillet 1885.

CHAPEAUX DE SOIE

Chapeaux en Feutre, Chapeaux en Paille, Casquettes, Calottes, Et autres articles d'utilité pour hommes et enfants.

Ouvrages en ecure très variés

J. COTE

128, Rue Rideau. DIPHThERINE ANTI-DIPHThERIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge. Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHThERIE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et répugnante incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et de centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritable et étonnante de ce remède.

DR. N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix: 50 cts la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa, 29 juillet 1884.

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

Bureau d'gent d'Immeuble

MACDONALD NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.

A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RÉSURRECTION, 253 VICHOLA

EXAMENS D'ADMISSION AU SERVICE CIVIL

CES EXAMENS commenceront aux endroits ordinaires mardi le 10e jour de novembre prochain, à 9 heures a. m. Des demandes de formulaires seront reçues par le soussigné jusqu'au 20e jour d'octobre, et elles devront être renvoyées dûment remplies, pas plus tard que le 31. Après cette date il sera inutile de faire telles demandes, vu que les listes auront été faites et expédiées aux différents endroits d'examen. P. LESURRY, J. m. et Sec. S. C.

JACOB ERBATT

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES. 38 RUE RIDEAU. N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine.

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N. B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co.

RUE O'CONNOR. 4 décembre 1884

Photographies

GRAND REDUCTION POUR UN MEIS SULEMENT Photographies grandeur CABINET \$2.00 par Doz. CHEZ Dorion & Delorme 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau. OTTAWA, 18 Oct. 84.

Photographies

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la Valéria dans la Minerve, j'eus la curiosité de m'en servir. J'en achetai une boîte chez M. Lavolette et Ne son, pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me la vendit, et il pourra attester que j'étais alors—il a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi pour me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat. Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'aide de cette merveilleuse découverte. PIERRE DAME, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve, en quelques semaines, je perdus tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je n'avais trouvé un peu curieuse encore plus douloureuse. N'imporle le désir de savoir ma chevelure me fut faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, La Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, certifie que la pommade Valéria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable. ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur.

Boutouche, N. B., 4 janvier 1884 MM. Lav olette et Nelson, Pharmaciens, Montréal. Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valéria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux ont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la Valéria. Votre tout dévoué, G. A. GHOUBAUD, ex-député de Kent. Ottawa, 15 mars 1884.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA, trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber. L. BELANGER, Photographie, St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve, en quelques semaines, je perdus tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je n'avais trouvé un peu curieuse encore plus douloureuse. N'imporle le désir de savoir ma chevelure me fut faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, La Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la Valéria dans la Minerve, j'eus la curiosité de m'en servir. J'en achetai une boîte chez M. Lavolette et Ne son, pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me la vendit, et il pourra attester que j'étais alors—il a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi pour me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat. Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'aide de cette merveilleuse découverte. PIERRE DAME, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, certifie que la pommade Valéria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable. ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur.

Boutouche, N. B., 4 janvier 1884 MM. Lav olette et Nelson, Pharmaciens, Montréal. Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valéria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux ont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la Valéria. Votre tout dévoué, G. A. GHOUBAUD, ex-député de Kent. Ottawa, 15 mars 1884.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA, trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber. L. BELANGER, Photographie, St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve, en quelques semaines, je perdus tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je n'avais trouvé un peu curieuse encore plus douloureuse. N'imporle le désir de savoir ma chevelure me fut faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, La Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la Valéria dans la Minerve, j'eus la curiosité de m'en servir. J'en achetai une boîte chez M. Lavolette et Ne son, pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me la vendit, et il pourra attester que j'étais alors—il a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi pour me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat. Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'aide de cette merveilleuse découverte. PIERRE DAME, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, certifie que la pommade Valéria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable. ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur.

Boutouche, N. B., 4 janvier 1884 MM. Lav olette et Nelson, Pharmaciens, Montréal. Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valéria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux ont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la Valéria. Votre tout dévoué, G. A. GHOUBAUD, ex-député de Kent. Ottawa, 15 mars 1884.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA, trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber. L. BELANGER, Photographie, St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve, en quelques semaines, je perdus tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je n'avais trouvé un peu curieuse encore plus douloureuse. N'imporle le désir de savoir ma chevelure me fut faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, La Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la Valéria dans la Minerve, j'eus la curiosité de m'en servir. J'en achetai une boîte chez M. Lavolette et Ne son, pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me la vendit, et il pourra attester que j'étais alors—il a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi pour me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat. Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'aide de cette merveilleuse découverte. PIERRE DAME, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, certifie que la pommade Valéria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable. ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur.

Boutouche, N. B., 4 janvier 1884 MM. Lav olette et Nelson, Pharmaciens, Montréal. Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valéria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux ont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la Valéria. Votre tout dévoué, G. A. GHOUBAUD, ex-député de Kent. Ottawa, 15 mars 1884.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA, trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber. L. BELANGER, Photographie, St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve, en quelques semaines, je perdus tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je n'avais trouvé un peu curieuse encore plus douloureuse. N'imporle le désir de savoir ma chevelure me fut faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, La Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la Valéria dans la Minerve, j'eus la curiosité de m'en servir. J'en achetai une boîte chez M. Lavolette et Ne son, pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me la vendit, et il pourra attester que j'étais alors—il a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi pour me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat. Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'aide de cette merveilleuse découverte. PIERRE DAME, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, certifie que la pommade Valéria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable. ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur.

Boutouche, N. B., 4 janvier 1884 MM. Lav olette et Nelson, Pharmaciens, Montréal. Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valéria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux ont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la Valéria. Votre tout dévoué, G. A. GHOUBAUD, ex-député de Kent. Ottawa, 15 mars 1884.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA, trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber. L. BELANGER, Photograph

LE MONDE ET LA POLITIQUE

Des élections générales auront lieu le 31 octobre courant à Terre-Neuve.

Il a été résolu de proclamer le sept novembre prochain jour d'actions de grâces dans toute la Puisseance.

La commission des arbitres fédéraux siégera à Halifax le 13 courant; de là, elle doit se rendre à l'île du Prince Edouard.

La loi Scott fait chaque jour de nouveaux disciples dans le comté de Pontiac. Il y aura probablement votation à son sujet, dans le cours du mois prochain.

La prochaine session de la Cour Suprême s'ouvrira le 27 courant. Demain sera le dernier jour pour la production des factums et l'inscription des causes devra se clore lundi.

Sir Adolphe Caron et l'honorable John Costigan ont assisté, hier, à l'ouverture de l'exposition du comté de Québec.

Sir Adolphe a adressé à ses constitués l'un des plus remarquables discours qu'il ait encore prononcés.

Comme nous l'avons dit hier, en réponse au Free Press, il est absolument faux que Sir John A. MacDonalldoit se rendre prochainement en Angleterre. Sa santé est excellente, et aucune exigence politique ne réclame sa présence à bas.

M. Charles Thibault, avocat et secrétaire de la commission des arbitres fédéraux, vient d'acquiescer de M. Samuel Robinson, maire de Sutton, l'une des plus belles fermes du comté de Brome.

Il a l'intention d'y établir son fils, actuellement élève de l'École d'Agriculture de Ste Anne de LaPocatière.

Parnell a déclaré, ces jours derniers, que l'Irlande serait parfaitement contente de son sort, si elle était mise sur le même pied que les grandes colonies, telles que le Canada et l'Australie. Il y a tout un monde d'enseignements pour nous, dans cette déclaration; puis qu'en effet, l'un des Royaumes Unis en est ainsi réduit à envier notre position, il faut bien qu'après tout elle ne soit pas si mauvaise.

Le Bureau Hydrographique des Etats-Unis vient de publier un livre intitulé: "Traité sur les tempêtes des Antilles."

Cet ouvrage, remarquable par sa haute science, est l'œuvre de R. Père Vines, jésuite de la Havane.

Ceux qui sont au courant des travaux de ce savant religieux, ne seront nullement surpris de voir son livre officiellement adopté par les autorités américaines.

Un journal bien renseigné sur l'état des partis politiques en France, c'est le Globe de Toronto. Dans ses commentaires sur les résultats des élections de dimanche, il prétend, en effet, qu'il y aura une coalition entre M. le duc de Broglie et M. Clémenceau.

Les écrivains de l'organe grit, qui se posent en gens érudits et bien renseignés, feraient sagement, dans l'intérêt de leur réputation, de pas trop côtoyer la politique française, dont ils ignorent évidemment le premier mot.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield, 3 juin

M. de Molinari et Melle de Molinari, M. George Demanche et M. Tinet-Boguet, sont revenus à Montréal, de retour du Nord-Ouest. M. et Mme Agostini s'y trouvent aussi depuis hier. M. et Melle de Molinari sont partis pour St-Jérôme, et doivent passer quelques jours chez le curé Labelle, avant de retourner à Halifax, où ils s'embarqueront pour la France le 17- ou le 18 courant.

M. l'abbé Mangin s'est installé à St-Jérôme avec son élève, le jeune M. de La Verne. Tous deux doivent passer quelques mois dans notre pays, comme M. le vicomte de Bouthillier, qui est resté au Nord-Ouest, où il a l'intention de s'établir définitivement.

M. Ferdinand Gagnon écrit dans le Travailleur:

"Les Canadiens-Français deviennent formidables au Canada; attendons encore vingt ans, et nous verrons ce que nous serons alors aux Etats-Unis. Oui, avec des écoles paroissiales canadiennes-françaises, avec de bons prêtres qui les aiment, les Canadiens vont rester catholiques et français, et ils vont peupler la terre."

Nous, Français de l'Ontario, possédons déjà des prêtres dévoués, ces bons prêtres dont notre confrère signale l'amour comme devant être l'un des repartits qui sauvegarderont notre nationalité au sein de la république américaine; mais, ce qui nous manque encore presque partout, ce sont de bonnes écoles paroissiales canadiennes-françaises. Aussi, tous ensemble travaillons avec harmonie et force à gagner ce point, qui est, ici aussi bien qu'aux Etats-Unis, absolument nécessaire à la conservation de nos traditions religieuses et de notre langue, à notre agrandissement national.

Vent un savoir comment on écrit l'histoire du Canada aux Etats Unis? Ecoutez la Police Gazette de New-York, parlant de l'incident Sheppard à Montréal. L'une de ses gravures représente l'homme du News sur les marches du palais de justice, tête nue, le revolver à la main et faisant fuir le 65ème régiment; puis, dans le récit fantaisiste qui l'accompagne, on peut lire en toutes lettres:

"Un jeune lieutenant du 65ème... le frappa de deux terribles coups. Sheppard, adossé aux colonnes du palais de justice, sortit un revolver, et, visant la foule, lui ordonna de se retirer. Ils se sauvèrent comme des moutons en criant: Tuons le chien d'Anglais."

Et c'est au moyen de ces blagues-là que l'on instruit le peuple de la libre république sur notre compte. Sheppard mettant en fuite le 65ème; voilà qui est cocasse. Cette idée de la Police Gazette serait très amusante vraiment, si elle n'était destinée à faire son chemin auprès d'une foule de naïfs et de badauds, qui vont trouver tout naturel qu'un voyou anglais ait failli écharper cent, deux cents, peut-être même trois cents Canadiens-français. Nous ne conseillons, par exemple, à aucun de ces gens-là de venir soumettre leur opinion à un volontaire du 65ème; ils apprendraient alors à leurs dépens, en effet, que l'histoire de la Police Gazette est très probablement un peu exagérée.

CESSATION MIRACULEUSE DU CHOLERA. On écrit de Salon, ville où l'archevêque d'Aix a contracté le choléra: "Le jour même du pèlerinage à l'église de St Michel, le 8 septembre, pour solliciter la cessation du choléra, les habitants constatarent avec joie que l'épidémie avait complètement pris fin. La population de Salon, voulant se montrer reconnaissante, a décidé de retourner le jeudi suivant en pèlerinage au même lieu, pour offrir à la Ste Vierge de Saint-Pierre-de-Canon un très riche cœur en vermeil, sur lequel sont gravés ces mots: "Hommage des habitants de Salon à Notre-Dame de Consolation, en reconnaissance de la cessation spontanée et miraculeuse du choléra, 1885."

LES FAITS DU JOUR

Un incendie a éclaté hier, à Londres, Angleterre, causant des dommages au montant de £3,000,000.

Le cabinet français a résolu d'envoyer sa démission au président de la république avant la prochaine convocation des Chambres.

M. Obalski, ingénieur des mines, et M. J. Leduc, de Hull, ont terminé l'inspection des dépôts de phosphate qui existent dans les cantons de Wakefield et de Templeton. Ils vont maintenant visiter la tête des rivières du Lièvre et Gatineau.

Vers midi hier, deux tramps ont trouvé le cadavre d'un homme bien mis, ayant la gorge coupée, dans un char de fret du Michigan Central, à Welland, Ont. Il n'avait sur lui aucun papier qui pût le faire identifier. Les tramps ont été arrêtés sous soupçon. Il y aura enquête.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur du "Canada"

J'ai accusé M. Marsan de s'être fait l'instrument de l'élément irlandais, dans la question de l'instituteur français pour le quartier Victoria. J'ai regretté son absence dimanche, dernier, mais j'étais déterminé—présent ou non—que s'il était candidat pour aucune des charges de la société, je m'y opposerais, parce que je considérais sa conduite en cette occasion comme anti-nationale.

M. Marsan, vous posez à l'homme important, en voulant faire croire aux lecteurs du Canada que j'ai profité de votre absence pour lancer mon accusation. Il est bon d'avoir de l'amour-propre, mais pas jusqu'à ce point. Si vous croyez votre honneur blessé, convoquez autant d'assemblées que vous voudrez et je me ferai le plaisir de vous accompagner à toutes les sautes; quoique je puisse garantir qu'elles seront excellentes, je ne peux pas en dire autant du met.

En m'opposant à votre élection, ce n'est pas vous que j'opposais; mais le Canadien-français oublieux de ses devoirs; j'aurais agi de même pour toute autre personne. Votre personnalité me préoccupe fort peu, soyez-en convaincu.

Votez etc. J. N. RATTEV.

LA BOULE VERTE

M. Richard donne avis à ses nombreuses pratiques que son magasin est maintenant fourni d'un assortiment complet de nouvelles marchandises qu'il vend à des prix extraordinairement bas. M. Richard n'a rien à faire avec le magasin de la rue Rideau, où son nom est affiché. Son véritable magasin est situé au coin des rues Dalhousie et St Patrice, à l'ancien et fameux poste de la Boule Verte.

LE MONDE ET LA VILLE

On continue de loger à la station de police les passagers de Montréal qui ne veulent pas se laisser vacciner.

Vernis à tuyaoux, première qualité, vendu à \$1.60 par gallon et détaillé à 10 cts. par demiard, chez N. A. Savard.

Un grand nombre de travailleurs trouvent actuellement un emploi rémunérateur dans Ottawa, grâce aux améliorations que l'on est à faire exécuter dans les divers quartiers de la ville.

200 lbs; de bon beurre à pâtisserie à vendre chez N. A. Savard.

Le gouvernement ayant pris à sa charge l'entretien de la rue Wellington entre le pont Dufferin et la rue Bank, les voitures de place qui stationnent en cet endroit auront probablement à se chercher un autre local.

Son Honneur le maire McDougal et sir Hector Langevin ont eu une nouvelle entrevue au sujet du parc de la colline du Major. Si les améliorations projetées par l'honorable ministre des Travaux Publics s'exécutent, Ottawa aura assurément le plus beau parc public qui soit en Amérique.

Vernis à tuyaoux, première qualité, vendu à \$1.60 par gallon et détaillé à 10 cts. par demiard, chez N. A. Savard.

A la cour de police, hier, George Chénier a été acquitté; Dan McCaulay, ivresse, a été acquitté; Joseph Ayotte, assaut sur Minnie Connors, a été condamné à \$3 d'amende et les frais; Thos. Abrams, obstructions sur les trottoirs, a été condamné à \$3 d'amende et les frais.

Les propriétés de la Dipthérine du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Nous prions nos lecteurs de ne pas oublier le grand concert sacré qui aura lieu le 19 courant, dans l'église St-Jean-Baptiste, au profit de l'œuvre de la bazar. Que chacun se hâte d'acheter des billets pour lui et les siens. Le prix d'admission n'est que de 25 cents et la soirée sera l'une des plus charmantes qui aient encore été offertes au public d'Ottawa.

Les vrais amis sont toujours là. Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jupes de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, ch. z H. Norez, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House." Verres de montres 10 et 15 cts. Réparations faites avec soin à des prix modérés.

Il y avait encore salle comble au Théâtre Royal hier soir. L'enthousiasme n'a pas cessé de régner un seul instant, M. Gilmour et ses collaborateurs étant l'objet de rappels chaleureux et fréquents. On remarquait plusieurs femmes dans l'assistance, et l'auditoire des galeries s'est signalé par un bon ordre admirable. Les parents sont spécialement priés à conduire leurs familles à la représentation de demain après-midi, qui commencera à 2 heures précises. "Youth" est un drame d'un puissant intérêt, que tout le monde devrait aller entendre. La semaine prochaine, on jouera "The Banker's Daughter."

Si vous craignez de devenir comipté à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, les quels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies. 30 cts la bouteille.

OUVERTURE DES CLASSES

Que ceux qui ont besoin de livres et d'autres articles d'école, n'oublient pas de venir voir mes prix avant d'acheter ailleurs, car il est reconnu qu'il n'y a pas de maison à Ottawa qui vende à meilleur marché.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

DECES

Hier au soir, à l'âge de 26 mois, Hector-George-Hervé, enfant de M. G. W. Séguin. Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui à 4 hrs.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR Gérant. L. HOWARD

Grande réouverture sous la direction du populaire jeune acteur,

J. H. GILMOUR.

Lundi prochain, 5 Octobre,

On jouera le grand drame militaire,

YOUTH!

Avec décors scéniques nouveaux et costumes appropriés au caractère de la pièce. Les Gardes à pied du Gouverneur-Général représenteront de Grands Tableaux Militaires.

Prix ordinaires - - 20 et 15cts Sièges réservés - - 50 et 30cts

SEANCE DE L'APRES-MIDI, LE Mercredi et Samedi.

Pour les rhumes depuis longtemps attachés, le Baume d'Allen pour les poumons apporte la guérison lorsque tous les autres remèdes sont épuisés. Voir annonce.

Faites l'essai de la VALLÉ. C'est la meilleure pour le mal de la cheville et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, 455 Rue Sussex.

CHARBON

LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines.

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie 86 RUE SPARKS.



GRANDE EXPOSITION COLONIALE A LONDRES, ANGLETERRE, 1886.

CINQUANTE-QUATRE MILLE PIEDS RÉSERVÉS POUR LE CANADA.

Première Commission Royale d'Exposition depuis 1862.

L'EXPOSITION COLONIALE ET DES INDES qui s'ouvrira à Londres, Angleterre, le 1er de Mai 1886, doit se faire sur un grand pied, son but est de faire époque dans les relations mutuelles de toutes les parties de l'Empire britannique.

Afin de donner plus de relief à cet événement, une Commission Royale a été émise pour tenir cette exposition, la première depuis 1862; et Son Altesse Royale le Prince de Galles en a été nommé Président par Sa Majesté.

Cette Exposition n'est que pour les colonies et les Indes; ni le Royaume-Uni, ni les nations étrangères ne pourront y concourir; l'objet étant d'exhiber au monde entier ce que les colonies peuvent faire.

C'est la plus belle occasion offerte au Canada de montrer la place distinguée qu'il occupe, grâce aux progrès qu'il a faits dans l'agriculture, l'horticulture, les industries et les beaux-arts, les industries manufacturières, les améliorations les plus récentes apportées aux machines et instruments de fabriques, dans les travaux publics au moyen de modèles et dessins, ainsi par un échange approprié des immenses richesses qu'il possède dans ses pêcheries, ses forêts et ses mines, et aussi en fait de farine.

Les Canadiens de toutes dénominations et de toutes classes sont invités à venir et lutter d'ardeur pour mettre le Canada sous son véritable jour comme première colonie de l'Empire britannique, et déterminer sa véritable position aux yeux du monde.

Il est de l'intérêt de chaque cultivateur, producteur et fabricant de contribuer à cette exposition, vu qu'il a déjà été démontré qu'un développement de commerce suit toujours de semblables efforts.

Par ordre, JOHN LOWE, Secrétaire du département de l'Agriculture.

OTTAWA, 1er Septembre 1885.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, 155-157, bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

LA PROTECTION SANS EGALE

ISAIE DAZE Manufacturier

Marchand de Chaussures EN GROS ET EN DÉTAIL COIN DES RUES

Dalhousie et de l'Eglise OTTAWA.

Désire faire savoir à ses nombreuses pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement autrefois en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la fabrication des chaussures.

M. I. Dazé désire attirer l'attention du public sur ce qui suit: Le personnel de l'établissement est sans contredit le plus complet de ce genre, à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe.

TOUTE COMMANDE Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai. Une SPECIALITE dans les Commandes Les meilleurs matériaux sont employés. Satisfactions garanties. Prix très modérés. UNE VISITE EST SOLICITEE. Les marchands de la campagne feraient bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

— DU — "CANADA"

ET DU "Courrier de Hull"

524 RUE SUSSEX OTTAWA

ET PLACE DU MARCHE, HULL

On exécute à ces ateliers toutes sortes

D'IMPRESSIIONS

TELLES QUE:

Livres, Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billets, Traités, Enveloppes

Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, Etc., etc., etc.

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte, Déclarations sur billet, Demandes de plaider, Comparutions, Subpoenas, Affidavits, Obpositions, Fiat, Inscriptions, Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES

Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billet, Procurations, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, etc.

Pour les Greffiers et les Commissaires

Blancs simples de sommation, Tiers-Saisie après jugement

POUR HUISSIER

Blancs de Procès-Verbaux, D'avis de Vente De Saisie, De Vente,

POUR LES SEI. PRESORIS

Listes d'évaluation, Listes De Perception, Liste Alphabétique d'électeurs.

LE TOUT

SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Post. reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

"LE CANADA" quotidien, par an, \$3.00. "LE COURRIER DE HULL" hebdomadaire, do \$1.00.

Tout abonnement est invariablement payable d'avance.

La Société de Publicité PROPRIÉTAIRE.